LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

FORMATION EN PRÉSENTIEL
Ou Visio-présentiel synchrone

Nathalie ZEMIROU

M à j : 11/07/22

B.V.F CONSEIL & FORMATION est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.
Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre formation en présentiel, ce Livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention en formation.
Il vous permet de connaître toutes les conditions et les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation.
Vous trouverez facilement les solutions logistiques et techniques qui ont été mises en place afin que ce moment privilégié se déroule dans les meilleures conditions.
Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous !
Nath Bvf

B.V.F Conseil & Formation
1, rue des réservoirs
94340 JOINVILLE LE PONT
N° SIRET : 88772344300016
N° organisme de formation : 11941057394. " Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
Critères DATADOCK validés.

Partie 1 : PRESENTATION DE VOTRE O.F :

B.V.F Conseil & Formation est un partenaire formation depuis de nombreuses années dans l'accompagnement et le développement des compétences des domaines d'expertises regroupant l'ensemble des métiers du bien-être et de l'esthétique.

■ Notre offre de formation

Depuis 2013, B.V.F Conseil & Formation, vous propose des formations au plus près de vos attentes.

1- Formations Expertises :

BEAUTY CLASS EPIDERME

- Experte de l'épiderme niv 1
- Experte de l'épiderme niv 2
- Experte de l'épiderme niv 3
- Experte de l'épiderme niv 4

BEAUTY CLASS EPIDERME

- Experte Minceur niv 1
- Experte Minceur niv 2
-

2- Formations entreprise :

- BEAUTY BUSINESS CLASS

3- Formation de formateur en esthétique

Chacune des formations est un ensemble de compétences cohérent et directement utilisable en situation professionnelle.

Associées et à la carte, ces formations peuvent permettre un parcours complet de connaissances dans un domaine.
Ces formations sont réalisées en présentiel ou/et en visio-conférence synchrone.

■ B.V.F Conseil & Formation en quelques chiffres :

2021

95% des stagiaires font au minimum 2 formations /an

+ 9 ans d'expertise B.V.F

Nath Bvf = 32 ans d'expertise

■ Notre engagement qualité :

B.V.F Conseil & Formation a prouvé son respect des 21 indicateurs de qualité définis par la loi en obtenant la certification Datadock en Septembre 2017.

Datadock

Depuis plusieurs mois nous travaillons afin de préparer notre certification QUALIOPI et démontrer notre constante amélioration continue des prestations proposées.

B.V.F Conseil & Formation
1, rue des réservoirs
94340 JOINVILLE LE PONT
N° SIRET : 88772344300016
N° organisme de formation : 11941057394. " Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
Critères DATADOCK validés.

■ Notre responsable formation pour accompagner votre projet :

Mme ZEMIROU Nathalie,
Créatrice et formatrice depuis plus
de 9 ans au sein de notre Société.

Nath Bvf

■ L'équipe pédagogique :

Nathalie ZEMIROU : + de 32 ans
d'expérience dans le secteur
Esthétique/Spa

EXPERTE CUTANEE DEPUIS 1992

❑ 13 ans au sein d'écoles ou centres de formation en esthétique (professeur de Biologie & Vente (tous niveaux) et Marketing pour les classes de BTS esthétique)

❑ 8 ans dans le domaine de la dermo-cosmétique et formation équipes officinales,

❑ 3 ans SPA MANAGER (Day Spa),

❑ 2 ans directrice d'un centre minceur, et formatrice réseau (120 centres)

--- > EN 2022, B.V.F FÊTE SA 9 ème ANNÉE !
MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE FIDÉLITÉ

Professionnelle de terrain, Nath Bvf dispose des compétences pédagogiques pour faciliter votre apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences et rendre votre formation opérationnelle en utilisant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés pour la thématique enseignée.

B.V.F Conseil & Formation
1, rue des réservoirs
94340 JOINVILLE LE PONT
N° SIRET : 88772344300016
N° organisme de formation : 11941057394. " Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
Critères DATADOCK validés.

- **<u>L'organisation B.V.F Conseil & Formation</u>** :

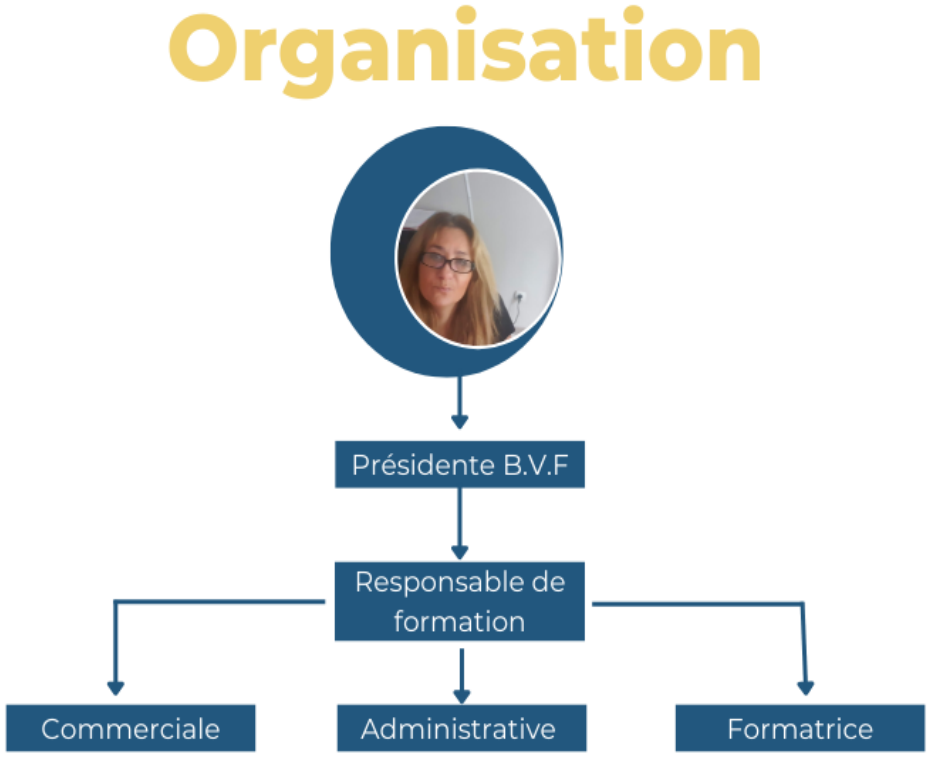

- **L'organisation B.V.F Conseil & Formation** :

Partie 2 : ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

■ Le contenu de votre formation :

Une Convention de formation a été éditée à laquelle a été annexé la fiche programme détaillé de la formation,
Le programme met en parallèle les objectifs opérationnels de la formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

Votre formation a fait l'objet en amont d'un questionnaire spécifique pour valider les prérequis identifiés dans la Fiche programme.
La définition de prérequis et leur vérification est l'assurance que vous ne soyez pas mis en situation d'échec et que vous puissiez suivre la formation avec aisance.

✓ Analyse de votre besoin :

A votre inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous allez ou avez renseigné un questionnaire d'analyse du besoin afin :

1. Que votre Formateur prenne connaissance de votre activité et son environnement, votre niveau de compétences, vos préférences d'apprentissage, vos questions techniques particulières et l'existence d'un handicap qu'il prendra en compte.

2. De valider avec vous que :

- Les objectifs opérationnels mentionnés dans Fiche programme correspondent à votre projet

- Vous disposiez des prérequis pour suivre avec aisance la formation et que nous trouvions le cas échant, les solutions nécessaires pour les atteindre.

3- Que vous exprimiez d'éventuelles attentes ou souhaits autour d'une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.

Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap physique ou la maîtrise de la langue française. Une assistance sera alors au préalable envisagé au cas par cas.

Cette analyse se déroule de façon dématérialisée via le site sur la page : **https://www.bvf-formations.fr/demande-de-renseignements-contact**

B.V.F Conseil & Formation
1, rue des réservoirs
94340 JOINVILLE LE PONT
N° SIRET : 88772344300016
N° organisme de formation : 11941057394. " Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
Critères DATADOCK validés.

■ Votre Convocation de formation :

La Convocation à la session de formation que vous vous apprêtez à suivre, vous a été adressée par email (ou à par votre employeur).

Elle mentionne :

- Le titre de la formation,
- Le planning indiquant les dates et durées ainsi que les heures et les lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation réalisée en présentiel, ou télé-présentiel
- Le nom de votre Formateur,
- Les coordonnées de votre contact au sein de l'O.F, **B.V.F Conseil & Formation**
- Les objectifs opérationnels visés
- Le rappel des prérequis de connaissance pour accéder à la formation
- Les modalités de l'évaluation des nouveaux acquis

✓ Formation présentielle :

Sont également annexés à celle-ci, sous format dématérialisé, le présent Livret d'accueil contenant le Règlement intérieur à respecter, le plan d'accès et les conditions d'accueil du lieu de la formation ainsi qu'un guide de Prévention COVID 19. -

B.V.F Conseil & Formation
1, rue des réservoirs
94340 JOINVILLE LE PONT
N° SIRET : 88772344300016
N° organisme de formation : 11941057394. " Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
Critères DATADOCK validés.

■ Votre Formatrice : Nath Bvf

Votre Formatrice est reconnue pour ses qualités et expériences professionnelles. Elle maintient ses connaissances en continu dans son domaine d'activité.

Nath Bvf maîtrise les méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations en présentiel ou en télé-présentiel soient concrètes et opérationnelles.

Ensemble durant votre formation, elle enrichie et élargie votre vision du sujet traité par ses propres expériences, méthodologies de travail et de réflexions qu'elle mène au quotidien.

✓ Notre démarche pédagogique :

Nos démarches de formation sont personnalisées et s'intègrent à l'intérieur d'une action globale qui déploie les compétences acquises dans le travail au quotidien.
Le questionnaire d'analyse de votre besoin de formation que vous nous aurez fait parvenir aura été transmis à votre Formateur.
Si vos demandes sont d'intérêt général et entrent dans le champ du programme que vous avez choisi, elles sont intégrées par l'intervenant au contenu de la formation.

■ Le déroulement de votre formation en présentiel :

Votre Formateur débute la session par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit et, poursuit par un tour de table des stagiaires afin qu'ils se présentent.
Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.
Les supports projetés par le Formateur ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique.
La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.
Le Formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.

✓ Nos méthodes pédagogiques :

Chaque formation s'organise autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques :

- Dispositifs d'expérimentation
- Exercices d'application par des études de cas réels,
  QCM ou questions ouvertes réalisés en séances de travail individuelles ou en petits groupes
- Mises en situation professionnelle sous forme de jeux de rôles

- Etudes et analyses de documents réglementaires ou techniques
- Retours d'expériences de situations rencontrées

Chacune des évaluations fait l'objet d'un corrigé par le formateur et les apports pédagogiques, d'un débat sur l'expérience vécue.

■ Vos ressources documentaires :

1- Formation en présentiel :

Vous sont remis en début de formation, un bloc, un stylo et selon le programme de la formation :

- Un lien via un espace personnel (koonéo) que le formateur complète des documents techniques, normatifs ou réglementaires qu'il juge nécessaires pour leur intérêt pédagogique et technique (valable 6 mois après votre formation.
- Un support de cours complet en format papier
- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas qui qui nécessitent une impression papier

2- Formation en distanciel (classe virtuelle)

Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation :

- Les ressources documentaires fournis par votre Formateur, téléchargeables sur la plate-forme de bibliothèque en ligne KOONEO
- Le partage d'écran du Formateur pour la présentation du cours et diffusion de PP. Le Formateur présente durant la formation,

les fonctionnalités de la plate-forme pour le téléchargement des documents qu'il souhaite vous remettre.

- Un cahier d'd'accompagnement et worbook envoyés 1 semaine avant le début de votre formation.

3- Ressources pédagogiques complémentaires

Vous pouvez accéder à tout moment pendant toute la durée de votre parcours de formation et pendant 6 mois après via votre espace perso de bibliothèque en ligne KOONEO, un complément de connaissances ou d'informations techniques, réglementaires, socio-économiques…pour vous apporter une plus-value dans votre projet professionnel.

■ **Votre présence et assiduité :**

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués sur votre Convocation de formation ou convenus avec votre Formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais votre correspondant du centre de Formation qui préviendra votre Formateur.

✓ Formation en présentiel :

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature chaque demi-journée de la feuille d'émargement qui est à destination du financeur de votre formation.
La signature de la feuille d'émargement conditionne la réception immédiate le dernier jour de la formation, de votre certificat de réalisation de la formation ainsi que de votre attestation de fin de formation.

✓ Formation en visio-présentiel :

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par la remise d'une attestation de fin de formation individuelle de fin de formation signé par l'O.F et la formatrice.

■ Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis :

Votre formation se clôture par une évaluation des acquis permettant de valider l'acquisition des connaissances et des apprentissages.
Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire (QCM ou questions ouvertes).
Elle peut être complétée par une production personnelle, une mise en situation professionnelle.
La correction de l'évaluation et son argumentation ont lieu en commun avec le formateur.
Il peut revenir sur une information s'il estime qu'un point particulier mérite d'être reprécisé ou reformulé.
En cas d'échec aux épreuves des tests de compétences, le responsable de formation de B.V.F Conseil & Formation, **Mme ZEMIROU Nathalie**, vous contacte afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves de tests.

✓ Document contractuel de notification des résultats:

Votre Formateur formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une attestation de fin de formation qu'il vous remet immédiatement par mail ou à la fin de la formation.

L'Attestation de fin de formation vous appartient.
Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification, ou un diplôme.

■ Evaluation de satisfaction :

En fin de formation, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie.
Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, votre formateur réalise un compte-rendu pour l'analyse annuelle de notre O.F.
Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.
B.V.F Conseil & Formation dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

B.V.F Conseil & Formation
1, rue des réservoirs
94340 JOINVILLE LE PONT
N° SIRET : 88772344300016
N° organisme de formation : 11941057394. " Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
Critères DATADOCK validés.

Partie 3 : VIE PRATIQUE PENDANT VOTRE FORMATION

■ L'accessibilité de la salle de formation

Formation en présentiel :

La formation présentielle se déroule au sein de locaux dédiés à la formation (hôtels, écoles…). Nos salles de formation respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles.
Ils sont également retenus car ils répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.
Ces personnes reçoivent en amont les informations nécessaires à leur accueil sur le lieu de formation. (Cf. Guide d'accueil en formation des personnes en situation de handicap-envoyé par mail sur demande).

L'adresse du lieu de formation vous est communiquée (10 jours avant) sur votre convocation de formation à laquelle a été jointe le plan d'accès de la formation ou partie de formation qui se déroulent en présentiel.
Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre convocation de formation 15 minutes avant l'heure de début de la session afin d'être guidé(e) par la formatrice vers la salle de formation.

■ L'équipement des salles de formation présentielle :

Toutes les salles de l'O sont équipées d'un paperboard, de matériels multimédias et d'un vidéo projecteur permettant une animation collaborative.
Le lieu de formation permet les distances de sécurité sanitaire exigées entre chaque apprenant et leur Formateur et est limité en nombre de personnes selon la superficie de la pièce.
Tous les équipements (matériel de pratique, tables, chaises, tableaux blanc, poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, utilisés sont désinfectés quotidiennement et avant l'arrivée du groupe.
L'entretien des parties communes (toilettes, rampes d'escalier, ascenseurs, salles de pause, …) ont une fréquence de nettoyage quotidienne.
Des lingettes et ou gel hydro alcoolique sont mis à disposition dans la salle.
Il peut être nécessaire d'organiser des flux de circulation ou de maintenir ouverts certaines portes afin d'éviter les contacts avec les poignées.

■ Vos horaires de formation :

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre convocation de formation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en présentiel.

✓ Formation en présentiel :

La formation est prévue sur une durée journalière de 8 heures entre coupées de temps de déjeuner et de pauses.

Moments de Pauses :

- Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique.
  C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.
- Pause déjeuner : l'heure de déjeuner est prise en commun avec le formateur. Il est organisé par B.V.F Conseil & Formation sous réserve que le lieu de restauration respecte les conditions de sécurité sanitaire.
  Le déjeuner est offert et pris en commun avec le Formateur.

✓ Formation en visio-présentiel :

La formation est prévue sur une durée journalière de 4 heures avec une pause de 30 mn en milieu de session.

Nous vous souhaitons très bonne formation !
N'hésitez pas à nous contacter au moindre besoin.

Votre responsable de formation :

Mme ZEMIROU Nathalie

B.V.F Conseil & Formation
1, rue des réservoirs
94340 JOINVILLE LE PONT
N° SIRET : 88772344300016
N° organisme de formation : 11941057394. " Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
Critères DATADOCK validés.

Merci de votre confiance !

VOS CONTACTS:

Contactez votre responsable de formation

06.62.84.26.34

Pour :
■ Votre futur projet formation
■ Un besoin administratif ou de suivi de formation
■ Une question d'ordre technique ou

Rendezvous

www.bvf-formations.fr

Pour :
■ Trouver rapidement une formation par domaine
■ Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes
■ S'inscrire ou inscrire plusieurs salariés aux sessions interentreprises et recevoir immédiatement la réservation
■ Demander un devis pour une formation
■ S'informer sur notre actualité
■ Poser une question ou demander un renseignement

Pour nous faire parvenir vos documents papier :

B.V.F Conseil & Formation

11941057394
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°84630493165 du préfet de région Val de Marne

REFERENT HANDICAP & covid:

Mme ZEMIROU Nathalie
Tel : 06.62.84.26.34

Mail : ***beautyventeformation@gmail.com***

B.V.F Conseil & Formation
1, rue des réservoirs
94340 JOINVILLE LE PONT
N° SIRET : 88772344300016
N° organisme de formation : 11941057394. " Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."
Critères DATADOCK validés.

REGLEMENTS INTERIEUR :

1- CLASSE VIRTUELLE

À consulter sur le site : https://www.bvf-formations.fr/engagement-qualit%C3%A9/9-exigences-techniques-et-r%C3%A9glementaires-d-une-classe-virtuelle-chez-bvf

2- EN PRESENTIEL :

À consulter sur le site : https://www.bvf-formations.fr/engagement-qualit%C3%A9/12-r%C3%A8glement-int%C3%A9rieur-ri

Merci de votre confiance !

B.V.F Conseil & Formation
1, rue des réservoirs
94340 JOINVILLE LE PONT
N° SIRET : 88772344300016
N° organisme de formation : 11941057394. “ Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l’Etat.”
Critères DATADOCK validés.